



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

infirmiers anesthésistes

Question écrite n° 101997

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de la fonction publique sur la situation des infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE). Compte tenu de leur formation et de leur savoir-faire, ces derniers revendiquent la reconnaissance d'un statut spécifique des IADE dans la fonction publique hospitalière et la réévaluation de leur grille indiciaire. Un décret étant en préparation et des propositions du ministère de la santé devant être soumises à arbitrage interministériel, il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101997

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2017](#), page 271

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)